



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**M. Jean-Yves Le Drian,
Ministre de la Défense**

Discours à l'Université d'été de la Défense

Strasbourg, le 14 septembre 2015

– Seul le prononcé fait foi –

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le chef d'état-major des armées,
Mesdames et Messieurs les officiers généraux,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui.

C'est la quatrième université d'été de la défense à laquelle je participe, depuis que j'ai pris mes fonctions de ministre. Depuis 2012, je dois dire que je crains de faire un discours un peu plus long chaque année, parce que nous sommes dans des temps où de nouveaux défis émergent sans cesse, mais que les précédents ne disparaissent pas, au contraire.

Cette édition est cependant différente. C'est la première depuis les attentats de Charlie Hebdo, et tous les autres actes terroristes, trop nombreux, qui ont frappé ou voulu frapper notre pays, nos concitoyens, nos consciences. C'est la première depuis le déploiement de l'opération SENTINELLE, qui marque un tournant sans précédent dans l'histoire de nos armées. C'est la première encore, depuis que le Président de la République a pris cette autre décision historique, celle d'augmenter, en cours de programmation, l'effort que la France consent pour sa défense.

Notre politique de défense s'éprouve au présent, dans ce qu'il a d'incertain, de complexe, parfois d'inacceptable. Mais elle s'élabore bien dans le temps long, celui de l'analyse et de la lucidité, qui est en même temps celui de nos ambitions et de nos capacités. Le livre blanc et la loi de programmation militaire, désormais actualisée, sont au cœur de cette démarche qui a déjà prouvé sa pertinence et qui doit nous guider pour l'avenir.

*

Aujourd'hui, je voudrais partager avec vous la vision que j'ai de l'action que je mène, depuis plus de trois ans maintenant, à la tête du ministère de la défense. Cette action, à laquelle beaucoup contribuent ici, est guidée par un impératif, la promotion des intérêts de sécurité et de défense de la France.

Ces intérêts renvoient en premier lieu à la lutte contre la menace terroriste. Depuis le déclenchement de l'opération SERVAL, en janvier 2013, les opérations de contre-terrorisme, visant à neutraliser les groupes armés terroristes, sont devenues l'une des premières missions de nos forces – si ce n'est la première. C'est un tournant majeur.

Le terrorisme djihadiste a changé de nature. Désormais, sont constitués des groupes qui n'ont plus seulement l'ambition de semer la terreur par des actions ponctuelles, fussent-elles spectaculaires, mais qui veulent aussi dominer des pans entiers de territoires et de richesses, à des fins de création de pseudo-Etat. C'est pourquoi je parle, vous le savez, de groupes armés terroristes. C'est une réalité militaire qu'il faut pouvoir précisément nommer.

Cette dynamique funeste pour la France, funeste pour l'Europe, funeste pour tous ceux qui partagent nos valeurs dans ce qu'elles ont de plus essentiel, nous l'avons empêchée au Mali, en faisant barrage aux terroristes qui voulaient prendre le contrôle de tout le territoire de ce pays ami. Nous l'avons freinée en Irak, en intervenant aux côtés d'une coalition internationale luttant contre la barbarie de Daech. Et nous sommes désormais présents dans le ciel syrien, avec le même objectif d'affaiblir Daech dans sa tanière, d'où il fait peser sur notre territoire et nos concitoyens une menace qui n'est pas acceptable.

Dans le même temps, nos armées sont engagées sur le territoire national. Avec un professionnalisme que je veux à nouveau saluer, ce sont 10 000 soldats qui ont été déployés en quelques jours au lendemain des attentats de janvier. Ils sont aujourd'hui 7 000, engagés sur la durée, à effectuer une mission difficile, mais essentielle à la sécurité de nos concitoyens. Aujourd'hui, nous devons moderniser la doctrine d'emploi des forces armées sur le territoire national, pour

l'adapter à cette nouvelle donne. C'est le sens des travaux qui ont été engagés, au sein du ministère et en interministériel, sous l'égide du Secrétaire général de la défense et la sécurité nationale. Les propositions qui en émaneront seront transmises au Président de la République et au Premier ministre d'ici la fin de l'année. Elles feront enfin l'objet d'une présentation au Parlement fin janvier 2016, comme j'en avais pris l'engagement.

Lutter contre le terrorisme, partout où il nous menace, voilà un grand défi aujourd'hui de notre politique de défense, et chaque entité du ministère concernée y prend toute sa part. Je reviendrai dans un instant sur le rôle crucial joué par nos services de renseignement dans cette lutte.

Mais préserver les intérêts de sécurité et de défense de la France, c'est aussi œuvrer à la stabilité de notre environnement stratégique, et c'est là l'autre constante de l'action qui doit nous rassembler.

C'est un fait que cette stabilité est menacée, y compris par des crises qui sont faussement lointaines – car leurs conséquences ne connaissent pas de frontières. Plus que jamais, notre sécurité et notre prospérité dépendent de la stabilité du monde qui nous entoure.

C'est le sens de notre action au Sahel, avec l'opération Barkhane, qui régionalise notre action, et favorise aussi l'appropriation par les pays de la région de leurs enjeux de sécurité. A l'échelle d'un territoire vaste comme l'Europe entre Gibraltar et Moscou, fort d'un engagement exceptionnel de près de 3 500 soldats issus des trois armées et des services, nous portons des coups décisifs aux groupes armés terroristes, et nous apportons une contribution concrète à la stabilité de la région.

C'est également le sens de notre action au Levant, où nous sommes engagés depuis un an en Irak et désormais en Syrie, luttant au sein d'une coalition internationale contre ce qui est aujourd'hui le pôle le plus redoutable du terrorisme djihadiste. Là encore, la stabilité de ce que d'aucuns appellent la poudrière du monde et notre propre sécurité sont intimement mêlées. C'est conscient de cet enjeu que le Président de la République a pris la décision d'autoriser des survols de reconnaissance au-dessus de la Syrie. Cette évolution de notre posture tire les leçons d'un an de campagne de la coalition internationale au Levant. Pour nos armées, c'est un engagement supplémentaire, et je veux saluer ici toutes celles et tous ceux qui sont mobilisés pour assurer sa réussite. Pour la France, c'est un engagement nécessaire, car la donne a changé et nous ne pouvons plus nous permettre de laisser la Syrie, principal repaire de Daech, demeurer un angle mort de notre action au Levant.

Entre l’Afrique et le Levant, la Méditerranée offre depuis trop de mois le visage d’une mer meurtrière, qui tue parfois ceux que l’instabilité a jetés hors de leurs foyers, à distance de leurs vies régulières. Lutter contre les maux qui les ont mis sur les routes est plus que jamais vital, mais cela ne suffit pas. Devant cette situation, il y a d’abord une obligation humanitaire de sauvetage des vies humaines. Il y a plus largement une obligation de solidarité pour celles et ceux qui sont persécutés ou menacés, et notamment maltraités par les trafiquants et les passeurs. Il y a donc également une obligation de réaction contre ceux qui tirent profit de cette situation inhumaine. Ici, l’Union européenne a décidé de lancer une opération militaire, au titre de la politique de sécurité et de défense commune. La France figure parmi les pays les plus engagés, en fournissant du renseignement qui permet d’atteindre le plus en amont. Et la conférence de génération de forces qui aura lieu demain à Bruxelles sera l’occasion pour nous de confirmer le déploiement d’une frégate dans la nouvelle phase d’EUNAVFOR MED qui comprend des interceptions en haute mer.

Dans la résolution de ces crises, notre politique de défense participe d’une démarche plus globale, qui est politique. Au Nord-Mali, le retour à une stabilité durable passera par l’application des accords d’Alger, que je suis allé soutenir à Bamako au mois de juin. De la même manière, en Libye comme en Syrie, même si c’est une perspective plus lointaine, la stabilité ne reviendra que sur la base d’une solution politique, qui tienne compte des causes profondes de la

crise, et notamment pour la Syrie de la responsabilité de Bachar el-Assad dans le chaos de son pays. Je précise ici qu'inversement, une solution exclusivement politique, qui méconnaîtrait les impératifs de sécurité, se mettrait elle-même dans une impasse que nous devons également éviter.

Pour garantir ses succès, l'action de notre défense s'inscrit aussi dans une logique de partenariats, et c'est là un axe d'effort dans lequel nous avons tous un rôle éminent à jouer.

Partenariats avec les Européens. Sur les différents théâtres que j'ai évoqués, au Sud, au Levant, mais aussi à l'Est de notre continent, je crois que nous pouvons avoir une satisfaction, celle de constater qu'à force de persuasion, la notion d'intérêt de sécurité européen finit par s'ancrer dans les esprits. Comme vous le savez, Madame Mogherini a reçu mandat du Conseil européen, en juin dernier, pour préparer sous un an une stratégie globale de l'Union européenne sur les questions de politique étrangères et de sécurité. La France soutient cette initiative, qui doit être conduite avec les Etats membres en vue de préciser le socle commun de la sécurité européenne aujourd'hui. C'est un fait que la France a une capacité d'entraînement, vis-à-vis d'autres acteurs internationaux – je pense aux Nations unies qui nous ont suivi au Mali et en République centrafricaine –, mais aussi vis-à-vis des Européens, qui sont un certain nombre à nous avoir rejoint sur ces théâtres. C'est

là une dynamique que nous devons encourager, et qu'à mon sens nous pouvons encore renforcer.

Partenariats également avec les Africains. C'est tout l'enjeu du Forum de Dakar. La sécurité du continent africain n'a jamais été aussi centrale dans l'agenda de la communauté internationale. Il manquait pourtant à l'Afrique un espace de réflexions et de rencontres comparable à ceux qui existent depuis de nombreuses années pour d'autres continents, afin de poser les jalons d'une culture stratégique en Afrique, et de contribuer à l'élaboration de solutions partagées. Cette démarche, nous l'avons initiée l'année dernière, le succès de cette première édition a dépassé toutes nos attentes. A n'en pas douter, nous avons franchi une étape significative dans l'appropriation par l'Afrique de ses propres enjeux de sécurité, et dans la constitution d'une véritable communauté de défense et de sécurité africaine. Et je m'en félicite, bien sûr, une seconde édition du Forum de Dakar nous rassemblera de nouveau, les 9 et 10 novembre prochains. En trois ans, on peut plus largement mesurer le chemin parcouru par ce continent voisin du nôtre. Aujourd'hui, les Africains interviennent eux-mêmes dans des crises majeures – je pense en particulier à la lutte contre Boko Haram. Ils nouent des partenariats de sécurité entre eux. Dans cette dynamique, ils ont notre soutien, celui de la France à travers l'opération Barkhane, et celui de l'Europe, à travers les deux missions EUTM en Mali et en Somalie, ainsi que par la mission de conseil

EUMAM en Centrafrique, ou encore le programme « train and equip », dont je souhaite rapidement la mise en œuvre.

Relations, encore, avec nos partenaires stratégiques, et je pense ici en particulier à ces pays qui sont confrontés aux mêmes problématiques de sécurité que nous, mais qui peuvent avoir aussi des besoins capacitaires que l'excellence de notre industrie de défense peut satisfaire. Avec ces pays, nous exportons donc des matériels, et c'est en soi un geste de confiance réciproque très forte. Mais ce faisant, nous partageons aussi des procédures, et in fine une culture stratégique. 2015 s'inscrit d'ores et déjà, à cet égard, comme une année historique, notamment marquée par la première exportation du RAFALE. Ce résultat est le fruit d'une excellence technologique, d'une valeur opérationnelle, mais aussi d'une mobilisation collective, où les rôles de chacun sont clairs. Le mien est aujourd'hui de poursuivre ce travail, pour permettre à la France de remporter d'autres prospects et d'élargir ainsi le cercle de ses partenariats stratégiques.

Partenariats, enfin et plus largement, avec tous ceux qui partagent nos préoccupations et nos valeurs. Puisque nous sommes l'année de la COP21, je veux aussi souligner combien la préservation de la stabilité de notre environnement passe aussi par la prise en compte des enjeux de sécurité liés au changement climatique. Le 14 octobre prochain, je réunirai pour la première fois une conférence internationale, en présence de plusieurs de mes homologues étrangers,

d'experts et de membres de la société civile, pour travailler à une appréciation commune et des réponses partagées devant cette question dont l'importance est vertigineuse – pour ceux qui ont accepté d'ouvrir les yeux à ce sujet.

Voilà quelques jalons, du plus immédiat au plus lointain, d'une action qui trouve donc sa cohérence dans la préservation des intérêts de défense et de sécurité de la France. Cette action, qui nous réunit aujourd'hui à Strasbourg, nous rassemble tout au long de l'année. Dans la diversité de nos activités, c'est bien une même conscience des défis de sécurité auxquels la France est confrontée, aussi une même détermination à les relever, qui donnent sa cohérence et sa force à la communauté de défense française.

*

Au cœur de cette grande et belle communauté, il y a une communauté qui est par définition discrète, mais dont l'action est vitale pour préserver la sécurité des Français et garantir notre autonomie stratégique. **Je veux maintenant parler du renseignement.**

Il ne pouvait y avoir meilleur thème pour cette université d'été de la défense, dans le contexte que j'ai brièvement rappelé. Je dois dire qu'il y a là pour moi une conviction ancienne. Pendant près de vingt-cinq ans, en tant que député, j'ai siégé à la Commission de la Défense

de l'Assemblée nationale. J'ai gardé de ces années une conscience aigüe du rôle du renseignement comme condition de notre autonomie d'appréciation, de décision et d'action. Aujourd'hui plus que jamais, en ma qualité de ministre de la défense, j'en mesure le caractère crucial pour notre pays, s'il veut comprendre et décider librement, pour agir souverainement.

Aujourd'hui, devant des menaces qui sont insidieuses ou directes, immédiates et durables à la fois, **le renseignement est donc la première ligne de défense de la Nation**. Mais c'est aussi un instrument de force et de puissance, pour un pays dont la défense repose sur la dissuasion nucléaire, sur la capacité d'intervention extérieure, sur la possibilité d'anticiper les risques qui pourraient viser la sécurité de la Nation et de l'Europe, sur l'aptitude, enfin, à réagir aux crises qui menacent la sécurité internationale.

En ce moment même, nos moyens aériens effectuent des missions de reconnaissance dans le ciel syrien. Les trois services du ministère – la direction générale de la sécurité extérieure, la direction du renseignement militaire et la direction de la protection et de la sécurité de la défense – sont fortement engagés dans la lutte contre le terrorisme djihadiste. Ils agissent en prévention des attentats et démantèlement des filières. Nos armées ont besoin du renseignement, qu'il s'agisse d'une intervention éclair au Mali, de la détection de frappes chimiques et de la préparation d'une éventuelle riposte, de

l'action quotidienne en Centrafrique, de l'interprétation des mouvements de l'armée russe ou encore du repérage d'activités de prolifération dans les zones du monde les plus sensibles, en Asie ou au Moyen-Orient.

Cette capacité propre de renseignement a un coût, que la France a choisi d'assumer. Ici, vous me permettez de rappeler que le renseignement fait l'objet d'une priorité sans précédent dans le cadre du livre blanc de 2013 et de la loi de programmation militaire, et que cette priorité est encore accentuée par l'actualisation de la LPM, votée par le Parlement en juillet dernier. Ce texte, grâce à la mobilisation de tous les parlementaires présents aujourd'hui, permet donc une amplification de l'effort consenti en termes de ressources humaines, d'équipements et de technologies, qui est à la mesure des défis auxquels nos services sont confrontés.

Le recrutement de plusieurs centaines d'agents supplémentaires programmé sur les prochaines années concourt de manière décisive à la détection des menaces, notamment sur le territoire national, à l'identification des réseaux et à leur entrave avant qu'ils ne passent à l'action. Au quotidien, nos agents sont confrontés à la complexité des connexions des émules du terrorisme international, des réseaux de prolifération, ou encore d'un espionnage de plus en plus agressif depuis quelques années. Je ne reprends pas ici l'exemple des groupes djihadistes, dont les ramifications s'étendent de l'Asie centrale à

l'Ouest du continent africain, et cherchent des prolongements en Europe et dans notre pays.

Les menaces immatérielles, pernicieuses, anonymes, auxquelles nous sommes confrontés dans le domaine cyber, ont par ailleurs justifié un effort particulier dans ce domaine, pour veiller sur cet espace, et être en capacité d'agir à travers lui. Vous connaissez la réalité des attaques informatiques qui ne cessent de croître en capacité de pénétration et de destruction. Les services de renseignement jouent déjà un rôle fondamental, encore appelé à se renforcer.

Plus largement, au plan des capacités, la France dispose désormais d'un ensemble complet de systèmes d'acquisition de renseignement, que nous allons encore renforcer. Dans le domaine spatial, les satellites d'observation fournissent un renseignement stratégique, que ce soit en optique avec Hélios 2 et bientôt CSO, ou en électromagnétique, avec le système CERES dont j'ai approuvé le dossier de lancement cette année. Sa livraison prévue en 2020 permettra à la France d'avoir pour la première fois une capacité d'écoute électromagnétique opérationnelle. Toujours dans le domaine électromagnétique, le nouveau système de guerre électronique CUGE remplacera à terme le Transall Gabriel. Le système tactique STERNE sera également modernisé par la DGA. Enfin, j'ai décidé l'acquisition d'un deuxième système « Reaper » de 3 drones. Ces systèmes ont prouvé leur efficacité pour appuyer nos troupes en Afrique. A terme,

un programme de drone européen est à l'étude et devrait permettre d'avoir une capacité autonome d'ici 2025.

Cet effort au profit de nos capacités de renseignement a aussi une dimension européenne et je me félicite de l'accord que nous avons conclu avec nos partenaires allemands sur les satellites d'observation. Notre relation dans ce domaine n'est pas nouvelle, puisque nous avons des accords d'échange d'images depuis 2002. Mais la perspective d'un troisième satellite d'imagerie optique, dans le cadre du programme MUSIS-CSO, a permis de converger sur un intérêt et des besoins communs. Je dois dire que l'Allemagne a joué un rôle crucial dans cette opération en acceptant de rejoindre ce programme national. C'est l'objet de l'accord que nous avons conclu début juillet.

Le contexte de menaces que j'ai décrit, cependant, ne demandait pas seulement d'augmenter les moyens dédiés à nos services. Devant les révolutions technologiques intervenues ces deux dernières décennies, dont nos adversaires sont les premiers à profiter, **il fallait aussi moderniser le cadre juridique de notre action en matière de renseignement. C'est ce que nous avons fait à travers la loi sur le renseignement**, et je veux à nouveau remercier tous ceux ici qui ont contribué à son élaboration puis son adoption.

Cette loi marque un tournant majeur, qui était particulièrement attendu. En l'espace d'un quart de siècle, dans le secteur des

télécommunications et des systèmes d'information, nous avons en effet changé de millénaire. Nous sommes entrés dans le monde de l'Internet généralisé, celui des communications massives en flux et en réseau, qui s'accroissent sans cesse, et offrent ainsi des possibilités de dissimulation sans précédent. On a beaucoup parlé du risque de surveillance des réseaux, mais notre sujet aujourd'hui, c'est la sophistication des techniques employées par les réseaux djihadistes. A notre tour, pour ne pas nous faire distancer par la menace, il fallait donc nous-même nous adapter. Mais il fallait aussi mettre à jour notre législation, pour qu'elle réponde pleinement aux besoins du contrôle démocratique de l'activité des services. C'est là encore tout le sens de cette loi, qui **place la France au premier rang des démocraties qui ont fait le choix de fonder en droit la légitimité de l'action et des techniques des services de renseignement.**

Nous ne pouvons que nous en féliciter, et poursuivre ce mouvement. C'est d'ailleurs le sens de la **proposition de loi** qui vient d'être déposée par la présidente Patricia Adam. Ce texte a pour objet de répondre aux remarques du Conseil constitutionnel, et de permettre pour les communications internationales, ce que la loi du 24 juillet a autorisé pour les communications nationales, en respectant les libertés publiques garanties par la Constitution.

Confortée par ces évolutions, la communauté française du renseignement est donc aujourd'hui aux avant-postes de tous les

combats de la France pour sa sécurité et son autonomie stratégique, et je me réjouis à nouveau que cette université d'été de la Défense soit l'occasion d'approcher les enjeux qui sont les siens et de souligner l'immense contribution qu'elle apporte – sans jamais se laisser voir – à notre sécurité.

*

L'autre thème retenu cette année est celui de la remontée en puissance. Je voudrais l'évoquer pour finir, en revenant plus largement sur l'**actualisation de la loi de programmation militaire**.

J'observe d'abord que le Président n'aura pas attendu, et heureusement, qu'éclatent des crises majeures en Europe, pour amplifier l'effort de défense du pays. La loi portant actualisation de la programmation militaire de juillet 2015 a ainsi amorcé, pour la première fois en cours de cycle, un renforcement en effectifs, en équipements et en financements de notre politique de défense.

L'augmentation des effectifs de la Force opérationnelle terrestre permet de soutenir dans la durée l'engagement de nos armées sur le territoire national. Dans le même temps, pour garantir la capacité de nos forces armées à faire face à l'ensemble de leurs engagements opérationnels, sur le territoire national comme en interventions extérieures, cette actualisation engage un effort supplémentaire, dans

le domaine des équipements, notamment dans celui des avions de transport tactiques et de ravitaillement en vol, des hélicoptères, du renseignement, de la cyberdéfense, ou encore dans celui de l'entretien programmé des matériels. De cette façon, et en dépit des bouleversements survenus depuis 2013, nous pourrions maintenir l'équilibre entre les trois priorités stratégiques fixées par le livre blanc : la protection, la dissuasion et l'intervention. Cet effort encore accru est rendu possible par la décision du chef de l'Etat, chef des armées, d'augmenter de 3,8 milliards d'euros le budget de la Défense, sur 2015-2019, par rapport à la trajectoire initiale, et par son autre choix de sécuriser ces ressources en réduisant à très peu de choses le besoin de ressources exceptionnelles non budgétaires.

Cette actualisation nous place en pointe, dans un mouvement européen de renforcement des efforts de défense qui est lui-même engagé.

L'Europe de la Défense est un chantier de longue haleine, mais vous aurez noté, je crois, ma ténacité à le porter, à l'évoquer devant vous, comme à engranger un certain nombre de résultats concrets. La PSDC constitue un vecteur de renforcement de nos outils de défense, autant qu'un instrument d'interopérabilité de nos forces. C'est pourquoi la France est déterminée à la consolider.

Mais une Europe de la défense forte requiert avant tout des Européens qu'ils investissent dans leur propre défense. Il y a donc là une évolution très positive. La France, à travers la LPM et son actualisation, est au cœur de cette dynamique. Mais elle plaide aussi à Bruxelles en faveur de progrès supplémentaires, un élargissement de la prise en charge des coûts liés aux opérations par une interprétation plus souple des règles existantes.

Le renforcement de notre défense en Europe passera également par une coopération accrue entre nos pays. Ici, l'Agence européenne de défense a tout son rôle à jouer, pour consolider la base industrielle en Europe et préparer nos capacités futures. J'ai déjà évoqué plusieurs actions emblématiques, en particulier le troisième satellite CSO lancé avec l'Allemagne. Je pourrais également citer la coopération initiée en mai dernier avec l'Allemagne et l'Italie, pour la prochaine génération de drones européens de surveillance. Je pense évidemment aussi au projet que nous souhaitons porter avec les Britanniques sur la montée en puissance de la Force expéditionnaire commune interarmées (CJEF) dont il s'agira d'examiner les scénarios d'emploi les plus dimensionnant. Je pense enfin aux regroupements industriels les plus porteurs, pour renforcer notre industrie de défense, comme le rapprochement conclu entre KMW et Nexter Systems fin juillet, qui fait émerger l'un des leaders mondiaux de l'armement terrestre, avec un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards d'euros, un carnet de

commandes de 9 milliards d'euros et un effectif de plus de 6000 salariés.

L'actualisation de la loi de programmation militaire, ce n'est cependant pas seulement l'accroissement des moyens de notre défense. Elle marque également un tournant dans l'histoire de nos armées puisque pour la première fois, à la suite de la jurisprudence de la cour européenne des droits de l'homme, elle organise la constitution d'associations professionnelles militaires. C'est là une novation majeure, qui va contribuer à la rénovation de la concertation au sein du ministère, travail que nous venons d'engager.

*

A l'importance du travail déjà accompli – et je crois que nous pouvons en être collectivement satisfaits – répond donc l'ampleur des chantiers qu'il nous reste à mener. J'en ai évoqué quelques-uns cet après-midi : l'amplification de notre effort en matière de renseignement et de cyberdéfense, l'adoption d'une nouvelle doctrine d'action des forces armées sur le territoire national, la consolidation de l'Europe de la Défense, la réforme de la concertation militaire, la poursuite, sur la belle lancée de 2014 et de ce début 2015, de nos importants succès à l'export... Tous ces chantiers, et de nombreux autres, vont nous mobiliser dans les prochains mois. Ils vont réclamer de nous rigueur et pragmatisme une détermination mais aussi cohésion.

C'est justement la force de cette université d'été que de nous faire mesurer combien nous formons une même communauté. Que nous soyons élus, civils, militaires, industriels, chercheurs ou encore journalistes, à travers la diversité de nos activités, nous sommes confrontés aux mêmes enjeux au quotidien, et ce temps de rencontres, d'échanges, nous prépare à mieux affronter les échéances qui attendent notre Défense.

C'est aussi le sens du projet Balard, qui est en train de devenir une réalité pour les milliers d'hommes et de femmes de la Défense qui ont vocation à rejoindre le nouveau siège du ministère. Rapprocher les états-majors et les services entre eux ; offrir aussi un lieu de travail et d'échanges, qui soit moderne et fonctionnel, à tous ceux qui œuvrent plus largement au sein de la communauté de défense dans son échelon central : c'est là un changement majeur dans la vie du ministère et des armées. L'inauguration, prévue cet automne, sera ainsi un moment important, et j'espère avoir le plaisir de vous y retrouver, pour marquer ensemble le début d'une nouvelle histoire pour le ministère de la Défense.

Je vous remercie.